

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 07697
Numéro SIREN : 463 200 568
Nom ou dénomination : COPAGEF

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2022 sous le numéro de dépôt 107780

COPAGEF

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'Assemblée Générale
COPAGEF
49/51, rue François 1^{er}
75008 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COPAGEF. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Bordeaux, le 15 juin 2022

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Mazars



Camille Phelizon



David Couturier

Comptes annuels

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				9 147
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	6 121		6 121	6 121
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	833 815 405	23 251 091	810 564 314	804 407 256
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	20 100 274		20 100 274	20 100 274
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	853 921 800	23 251 091	830 670 709	824 522 797
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	129 939 977		129 939 977	136 207 088
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	317 350 468	978 194	316 372 274	221 856 691
Disponibilités	215 737 446		215 737 446	277 638 507
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	50 996		50 996	48 399
ACTIF CIRCULANT	663 078 886	978 194	662 100 693	635 750 685
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 517 000 686	24 229 285	1 492 771 401	1 460 273 483

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 55 943 982)	55 943 982	55 943 982
Primes d'émission, de fusion, d'apport	46 760	46 760
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	5 594 398	5 594 398
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes)	35 276 826	35 276 826
Report à nouveau	1 309 909 310	1 377 426 233
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	84 515 999	-17 486 944
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	1 491 287 275	1 456 801 255
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	176 079	269 562
PROVISIONS	176 079	269 562
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	840 356	178 672
Dettes fiscales et sociales	191 344	2 579 272
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	276 348	444 722
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 308 047	3 202 666
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 492 771 401	1 460 273 483

Rubriques	France	Exportation	31/12/2021	31/12/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			93 483	
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			93 483	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			2 238 915	1 331 742
Impôts, taxes et versements assimilés			107 946	144 920
Salaires et traitements			653 058	994 020
Charges sociales			260 225	379 208
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				162 598
Autres charges			159 116	153 443
CHARGES D'EXPLOITATION			3 419 260	3 165 930
RESULTAT D'EXPLOITATION			-3 325 777	-3 165 930
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			80 468 672	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			400 000	367 483
Autres intérêts et produits assimilés			2 205 989	3 111 923
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges			6 176 171	353 543
Différences positives de change			63	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			93 033	530 120
PRODUITS FINANCIERS			89 343 927	4 363 069
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			299 202	16 421 786
Intérêts et charges assimilées			1 342	593
Différences négatives de change				69
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			265 625	986 543
CHARGES FINANCIERES			566 169	17 408 991
RESULTAT FINANCIER			88 777 758	-13 045 922
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			85 451 981	-16 211 851

Rubriques	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	40	3
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	40	3
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	152 086	152 084
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	9 147	
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	161 233	152 084
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-161 193	-152 081
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	774 789	1 123 011
TOTAL DES PRODUITS	89 437 450	4 363 072
TOTAL DES CHARGES	4 921 450	21 850 015
BENEFICE OU PERTE	84 515 999	-17 486 944

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX CLOS LE 31 DECEMBRE 2021
(Etablie en euros pour la période du 01 janvier au 31 décembre 2021)

**I. PRINCIPES, REGLES ET METHODES
COMPTABLES**

Les comptes sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2020-05 du 24 juillet 2020 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 05 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Par ailleurs, il est rappelé que la société établit des comptes consolidés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce ne sont pas amortis.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon le mode linéaire sur les durées suivantes

- constructions 30 ans.

Changement de méthode : Néant

Participations, autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires ou la valeur résultant d'apports.

Ces titres font, le cas échéant, l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provision retraites et congés payés

Les indemnités de départ en retraite provisionnées sont calculées selon la norme IAS 19, en fonction de l'ancienneté acquise, avec le salaire de fin de carrière.

Lors du départ à la retraite, le personnel des sociétés du groupe perçoit des indemnités de fin de carrière selon les règles définies dans la convention collective ou l'accord d'entreprise. Le montant de l'engagement est calculé selon

une méthode actuarielle qui tient compte du taux de rotation des salariés, de leur espérance de vie, du taux de progression des salaires et d'un taux d'actualisation. Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes :

- Taux annuel moyen d'augmentation des salaires : 3%
- Taux d'actualisation : 0,85 %
- Taux d'inflation : 1,90 %

Au 31 décembre 2021, le montant de l'engagement pour indemnités de fin de carrière dans les comptes s'élève à 174.274 €.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, liquidités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'évaluation des liquidités en devises à ce dernier cours est portée au compte de résultat, tandis que celle résultant de l'actualisation des dettes et des créances est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire des titres est déterminée en fonction de leur valeur liquidative pour les SICAV de trésorerie, et de la valeur boursière pour les autres titres.

II. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Intégration fiscale

Pour l'exercice 2021, conformément à la convention déterminant le fonctionnement du Groupe, chaque société comptabilise sa charge d'impôt, calculée sur son résultat fiscal propre, comme si elle n'était pas membre du Groupe.

COPAGEF constate de son côté la charge d'impôt de ses filiales intégrées au crédit du compte état et la charge d'impôt calculée sur le résultat groupe au débit du même compte. La différence entre ces montants représente un produit ou une charge d'intégration fiscale, selon qu'elle est négative ou positive.

L'exercice clos le 31.12.2021 fait apparaître une charge nette d'impôt de 774.8 K€, se décomposant en une charge d'impôt groupe de 14.301,4 K€, et un produit d'intégration fiscale de 13.526,6 k€.

III. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Etat de l'actif immobilisé

	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions apports et virements de poste à poste	Cessions	Valeur brute en fin d'exercice
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>				
. Fonds de commerce	9.147	0	9.147	0
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>				
. Terrains	6.121	0	0	6.121
. Constructions	0	0	0	0
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>				
. Participations	833.814.290	1.115	0	833.815.405
. Autres titres immobilisés	20.100.274	100.274	100.274	20.100.274
TOTAL	853.929.831	101.389	109.420	853.921.800

Etat des amortissements

	Montant au début de l'exercice	Dotations De l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
. Constructions	0	0	0	0

Etat des provisions

	Montant au début de l'exercice	Dotations De l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<u>PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES</u>				
- retraites et médailles	269.562	0	93.483	176.079
<u>PROVISION POUR DEPRECIATION</u>				
- des titres de participation	29.407.034	191	6.156.134	23.251.091
- des SICAV	173.488		20.037	153.451
- des obligations	293.532	142.011	0	435.543
- des produits structurés	232.200	157.000	0	389.200

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
- état impôt sur les bénéfices	1.518.604	1.518.604	
- état divers	0	0	
- comptes courants	128.417.928	128.417.928	
- divers	3.444	3.444	
- charges constatées d'avance	50.996	50.996	
TOTAL	129.990.973	129.990.973	

ETAT DES DETTES	Montant brut	A moins d'un an	D'un à cinq ans	A plus de cinq ans
. Dettes financières divers	0	0		
. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	840.356	840.356		
. Dettes sociales	130.996	130.996		
. Dettes fiscales impôt sur les bénéfices	0	0		
. Dettes fiscales divers	60.348	60.348		
. Autres dettes				
- comptes courants et associés	109.484	109.484		
- divers	166.864	166.864		
. Produits constatés d'avance	0	0		
TOTAL	1.308.047	1.308.047	0	0

Différence d'évaluation sur les éléments fongibles de l'actif circulant

	Valeur brute au bilan	Evaluation au prix du marché
. Sicav de trésorerie	132.619.792	132.834.988
. Dépôts et billets de trésorerie	114.171.571	113.883.338
. Obligations	19.565.905	19.247.044
. Contrat de capitalisation	40.000.000	50.502.245

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes du bilan :

- Intérêts courus sur obligations AVH	100.274
- Intérêts courus sur comptes courants	0
- Intérêts courus sur dépôts bancaires	183.924
- Intérêts courus sur obligations	307.030
- Intérêts courus Generali	7.606.703
- Intérêts courus Federlux	2.895.543
- Intérêts courus compte Natixis	0
Total	11.093.474

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes du bilan :

- Fournisseurs - factures non parvenues	752.380
- congés à payer et charges sociales sur congés à payer	54.205
- charges sociales divers	4.622
- état	7.368
- Divers charges à payer	168.863
Total	985.438

Résultat exceptionnel

- Complément rente	- 152.084
- Différences de règlements	38
- sortie fonds de commerce	- 9.147
Résultat	- 161.193

Composition du capital social

Sans changement par rapport à la clôture précédente, le capital social est composé de 151 606 actions.

Variation des capitaux propres

Capitaux propres au 31.12.2020	1.456.801.256
Distribution AGO du 29 juin 2021	- 50.029.980
Résultat exercice 2021	84.515.999
Capitaux propres au 31.12.2021	1.491.287.275

Rémunérations allouées aux organes d'administration

Le montant brut versé au cours de l'exercice s'élève à 171.429 euros

Effectif

	Personnel salarié 2021
. Mandataire	1
. Cadres	1
. Employés	0
TOTAL	2

Honoraires commissaires aux comptes

Montant global TTC de 56.660 euros

Engagements reçus

Nantissement de compte d'instruments financiers portant sur 78.020 actions de la société SOMDIAA en garantie pour chacun des deux emprunts obligataires AVH souscrits

Fais marquants

Néant

Eléments post clôture

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février constitue un évènement post-clôture. Ce dernier n'a pas d'incidence financière sur les comptes clos au 31.12.2021, dans la mesure où il s'agit d'un évènement relatif à une situation nouvelle. Les premières analyses de l'exposition de Copagef conduisent à un impact financier non significatif

Liste des filiales et participations

Les renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société sont représentés dans le tableau en annexe.

FILIALES ET PARTICIPATIONS DETENUES PAR COPAGEF AU 31 DECEMBRE 2021

(milliers d'euros)		Capitaux propres autres que le capital (yc résultat)	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur des titres		Prêts et avances consentis non-remb.	Montant cautions et avals fournis	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Bénéfice net (perte) du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice	Exercice de 12 mois arrêté le
Filiales	Capital			brute	comptable détenus nette						
A - Filiales (50 % au moins du capital détenu par la société)											
BGI	37 329	629 767	80,00	115 425	115 425	20 520		178 053	184 478	70 520	31.12.2021
SIA NEGOCE	524	109 312	99,99	143 140	143 140	44 712		15 351	-274		31.12.2021
NICOLAS	1 921	78 420	99,62	43 425	43 425	5		264 148	9 273	9 949	31.12.2021
VIGNOBLES ET DOMAINES CASTEL	133 806	3 354	100,00	133 806	133 806			418	87		31.12.2021
SOMDIAA	62 416	184 085	87,45	260 336	260 336	25 026		227 478	-900		31.12.2021
B - Participations (10 à 50 % du capital détenu par la Société)											
OLEOSUD	146 700	33 111	20,00	29 340	29 340			3 343	3 132		31.12.2021
SUMOL	40 000	99 093	49,90	88 189	64 963			259 438	6 397		31.12.2021
OLEOLIV	41 001	2 285	48,98	20 080	20 080			1 002	480		31.12.2021
C - Filiales non reprises au paragraphe A											
1) filiales françaises				37	11						31.12.2021
2) filiales étrangères											
D - Participations non reprises au paragraphe B											
1) sociétés françaises											
2) sociétés étrangères											

les chiffres d'affaires indiqués pour BGI/VDC/OLEOSUD/OLEOLIV incluent des produits financiers

COPAGEF

Société Anonyme au capital de 55.943.981,64 €
Siège social : 49/51 rue François 1^{er} – 75008 PARIS
R.C. : B 463.200.568



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU 29 JUIN 2022



RÉSOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit un bénéfice net de 84.515.999,40 € de la manière suivante :

Bénéfice net	84.515.999,40 €
Report à nouveau des exercices antérieurs	1.309.909.309,72 €
Bénéfice distribuable	1.394.425.309,12 €
Affectation au Report à Nouveau	1.394.425.309,12 €

Ainsi, le solde du report à nouveau se trouve porté d'un montant de 1.309.909.309,72 € à un montant de 1.394.425.309,12 €.

L'Assemblée Générale prend acte, en outre, du rappel qui lui a été fait des distributions de dividendes unitaires au titre des trois derniers exercices sociaux :

Exercices	Dividende brut unitaire
2018	132,00 €
2019	66,00 €
2020	330,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*Pour extrait certifié conforme
Le Président Directeur Général
Guy De Clercq*